

COMMUNIQUE DU CME

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société SOTUVER et du public qu'il a demandé à ladite société d'informer le marché de l'état d'avancement du projet d'ouverture du capital et de donner suite au communiqué de presse publié par la société le 25 Mai 2023.

En réponse, la société SOTUVER a présenté le communiqué suivant :

« Dans le cadre de son projet d'ouverture de son capital à un investisseur minoritaire pour soutenir son internationalisation croissante et devant porter sur des actions représentant 20 à 30% du capital de la SOTUVER, des discussions préliminaires avec les investisseurs intéressés ont été entamées en Septembre 2023, et se poursuivent, sachant que les derniers événements sur la scène internationale ont des conséquences sur le rythme d'avancement.

Aucun accord n'a été conclu pour le moment. Les discussions se poursuivront au cours du premier semestre 2024.

SOTUVER tiendra le marché informé dès que le processus entrera dans une phase plus concrète ».